



COMMUNE DE FREISSINIÈRES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS 2026
DÉLIBÉRATION N° 2026-10

CONSEILLERS EN EXERCICE : 11

Conseillers présents : 10

Conseillers absents : 1

Conseillers représentés : 1

Pour : 11

Contre :

Abstention :

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars à vingt heures le Conseil Municipal de Freissinières était assemblé en session ordinaire, à la Mairie de Freissinières, après convocation légale du 16 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Cyrille DRUJON D'ASTROS, Maire de Freissinières.

Présents : DRUJON D'ASTROS Cyrille - ARDUIN Annie - BERTHALON Jérôme - VAN ERP Susan - JOLY Jonathan - BRIAND Julie - BOISSET André - BARRÉ Charlotte - FUENTES RODRIGUEZ Tatiana - COMPAGNONE Philippe

Absents : BOISSET Vincent

Pouvoir : BOISSET Vincent à DRUJON D'ASTROS Cyrille

Secrétaire de séance : ARDUIN Annie

Objet DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS

Vu le Code Général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal au conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 3 adjoints.

Envoyé en préfecture le 23/03/2026

Reçu en préfecture le 23/03/2026

Publié le

ID : 005-210500583-20260320-202610-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
Décide d'approuver la création de 3 postes d'adjoints au maire.
Ainsi fait et délibéré les jour et an susdits.

Pour Extrait Conforme
Le Maire
Cyrille DRUJON D'ASTROS

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Cyril DRUJON D'ASTROS'. The signature is written over a circular official seal. The seal contains the text 'MAIRIE DE FREISSINIÈRES' at the top and 'Alpes-Maritimes' at the bottom. In the center of the seal is a coat of arms featuring a star and a figure holding a staff.